

Écoles maternelles et élémentaires

Publié le 10/02/2025 – Mis à jour le 06/03/2025

S'inscrire pour la rentrée scolaire 2025 avant le 16 mars

Les inscriptions à l'école concernent uniquement :
Les enfants nés en 2022, pour la première rentrée en maternelle
Les enfants nés en 2019, pour leur entrée au CP
Les enfants nouveaux sur la commune

Pièces à fournir

Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant
Carnet de santé faisant apparaître les vaccinations obligatoires
Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois ou une attestation d'hébergement accompagnée d'un justificatif de domicile et d'une copie de la pièce d'identité de l'hébergeant
En cas de séparation, la première page du jugement et la page relative à la garde de l'enfant
Dernier avis d'imposition si vous souhaitez calculer vos tarifs périscolaires et extrascolaires

Inscription

Changement de sectorisation à Meudon-la-Forêt

La sectorisation scolaire évolue à Meudon-la-Forêt. L'évolution des effectifs scolaires au sein des écoles publiques, montre des écarts qui se creusent depuis quelques années. La Ville a donc souhaité mieux répartir le nombre d'élèves au sein des différentes écoles pour garantir une qualité d'enseignement optimale. Cette évolution est le résultat d'une concertation entre les services municipaux et l'inspection de l'Éducation nationale.

Quels impacts pour vous ?

Si votre enfant est déjà engagé dans un cycle d'apprentissage (maternelle ou élémentaire), il pourra poursuivre son cycle au sein de son école actuelle ou demander à être rattaché à sa nouvelle école.

Si votre enfant entre en petite section ou au CP à partir de la rentrée 2025 : son affectation lors de l'inscription sera automatiquement orientée vers sa nouvelle école de secteur.

Pour les situations particulières, des dérogations peuvent être demandées. Chacune sera étudiée avec attention.

Plus d'informations

contact.guichetunique@mairie-meudon.fr

01 41 14 81 76

Dans quelle école mon enfant sera-t-il scolarisé ?

Information de contact



Hôtel de Ville

*Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi
8h30-12h et 13h30-17h30
Jeudi et samedi
8h30-12h*

Fermé l'après-midi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon

Tél. : 01 41 14 80 00

Mairie annexe

*Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi
9h-12h et 13h30-17h*

Jeudi : 9h-12h

Fermée l'après-midi

et le samedi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 5 avenue G.-Millandy 92360 Meudon-la-Forêt

Tél. : 01 41 28 19 40